

ACTUALITÉS, VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

Certification A pour le Centre Hospitalier de Grasse

Mis en ligne le mardi 17 janvier 2017

La certification est une procédure d'évaluation externe d'un établissement de santé indépendante de l'établissement et de ses organismes de tutelle. Elle s'effectue tous les 4 ans. Son objectif est de porter une appréciation sur la qualité des prestations...



La certification est une procédure d'évaluation externe d'un établissement de santé indépendante de l'établissement et de ses organismes de tutelle. Elle s'effectue tous les 4 ans. Son objectif est de porter une appréciation sur la qualité des prestations.

La visite de certification est conduite par des experts-visiteurs, des professionnels de santé formés à leur mission par la Haute Autorité de Santé.

Notre établissement a reçu la visite des experts visiteurs en février 2016. Le 18 novembre 2016, le résultat définitif a été connu : **Certification A**.

Ce résultat vient récompenser la recherche de la qualité et de la maîtrise du risque de l'ensemble des services de l'hôpital de Grasse, démarche chaque jour renouvelée quel que soit le secteur d'exercice, que ce soit en terme de management ou au plus près de la prise en charge des usagers.

Ce résultat met aussi en exergue l'implication globale de l'ensemble de la communauté hospitalière grasseoise au service des patients.

Rapport de certification V2014 consultable [ICI](#) 



CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE Chemin de Clavary

06130 Grasse

Tel: 04.93.09.55.55

<http://www.ch-grasse.fr/savoir-faire-441/certification-a-pour-le-centre-hospitalier-de-grasse-132.html>